



Comité technique sur l'étude d'impact du PSBLSJ de
Rio Tinto Alcan

COMPTE RENDU
RENCONTRE #10

19 NOVEMBRE 2015

L'art de bâtir des ponts

transfertconsult.ca

MONTREAL - QUEBEC - SAGUENAY - SHERBROOKE

Table des matières

1	MOT DE BIENVENUE	1
2	VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR	1
3	VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 7 OCTOBRE 2015	1
4	SUIVIS	2
5	RECENTS DEVELOPPEMENTS	2
6	PROGRAMME DE CONTROLE ET SUIVI	2
7	PROPOSITION DU PROMOTEUR POUR LE COMITE DE SUIVI	5
8	VARIA	5
9	PROCHAINE RENCONTRE	5

Annexes : document joint

Annexe 1 : Liste de présences

Annexe 2 : Ordre du jour

Annexe 3 : Présentation - Contraintes de niveaux minimum

Annexe 4 : Liste des suivis

Annexe 5 : Présentation - Programme de contrôle et de suivi

Annexe 6 : Présentation - Proposition du promoteur pour le mécanisme de suivi

1 MOT DE BIENVENUE

Mme Malo-Sauvé, facilitatrice de la séance, invite l'équipe de Rio Tinto à formuler un mot d'ouverture.

M. Dallaire remercie tout le monde d'être présent. Il revient sur la sortie publique du maire de Dolbeau-Mistassini et du préfet de la MRC Maria-Chapdelaine. Il souligne que Rio Tinto est surpris du discours des élus, déplore que des attaques personnelles détournent l'attention des vrais enjeux. M. Dallaire rappelle que les demandes de rencontres formulées par Rio Tinto auprès des élus et du comité de suivi sont souvent restées sans réponse. Il réitère ses remerciements aux parties prenantes du Comité technique pour leur contribution positive à cette démarche de collaboration.

Les principaux commentaires soulevés par les membres sont les suivants :

- Les membres maintiennent qu'ils jugent essentiel que Rio Tinto et les préfets discutent de leurs positions respectives de façon transparente en amont des audiences publiques du BAPE. Certains soulignent avoir fait le même commentaire aux élus.
- Les membres sont conscients que le rôle d'influence des acteurs régionaux (Rio Tinto, élus, organisations régionales) sur le contenu du futur décret pour le Programme de stabilisation des berges se situe en amont des audiences. Les membres du Comité réitèrent qu'à la suite des audiences, c'est le gouvernement du Québec qui a le contrôle sur l'issue du décret.
- Certains membres soulignent que le contexte économique dans la région suscite des tensions. Ils rappellent que les divergences d'opinion sont importantes mais déplorent le ton employé par les deux parties.
- Certains soulignent qu'il est facile de faire des erreurs avec les médias, qu'il pouvait arriver à tout le monde d'aller trop loin dans ses propos.
- Certains soulignent que ce serait bien d'avoir une seule table de discussion (en référence au comité formé par les MRC et celui formé par Rio Tinto). Il est également mentionné que si les démarches nécessaires avaient été faites auprès des fonctionnaires (MRC) pour vendre le comité technique formé par Rio Tinto, il aurait été possible de faire un seul comité.

La liste des personnes présentes figure à l'annexe 1.

2 VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour convient au Groupe. Il figure en annexe 2.

3 VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 7 OCTOBRE 2015

Les membres valident le contenu du compte rendu.

La version finale du compte rendu sera rendue disponible sur la plateforme Consultationberges.com.

4 SUIVIS

Mme Malo-Sauvé propose de faire le point sur les suivis issus de la rencontre du 7 octobre 2015.

Suivis – Rencontre du 7 octobre 2015	État d'avancement
1. Envoyer les fiches synthèses de tous les ateliers aux membres;	Transfert : Les fiches synthèses ont toutes été ré-envoyées aux membres.
2. Partager aux membres le tableau synthèse des contraintes de niveaux minimum pour assurer le maintien des infrastructures et des usages autour du lac (marinas, prises d'eau, etc.), une fois que l'information sera colligée par WSP dans l'étude d'impact;	Rio Tinto : WSP n'a pas fait ce genre de tableau dans l'étude d'impact. Les principales contraintes de niveaux concernent les marinas et les voiliers. Une présentation PowerPoint a été développée pour présenter de façon synthèse les contraintes de niveaux minimum. Celle-ci figure à l'annexe 3.
3. Donner aux membres un accès à <i>Géotopus</i> par le biais des adresses courriel;	Rio Tinto : Une démonstration est effectuée au bénéfice des membres. On mentionne que les lignes d'arpentage sont faites à partir d'une élévation du lac de 16,5 pieds.
4. Effectuer un résumé des échanges entre Rio Tinto et les élus aux membres, le cas échéant.	Transfert : Un résumé de l'état de situation a été effectué en ouverture par M. Dallaire.

Suivis – Rencontre du 19 novembre 2015

1. Effectuer un résumé des échanges entre Rio Tinto et les élus aux membres, le cas échéant;

La liste complète des suivis de la rencontre du 19 novembre figure à l'annexe 4.

5 RÉCENTS DÉVELOPPEMENTS

Aucun point au récent développement.

6 PROGRAMME DE CONTRÔLE ET SUIVI

Mme Caroline Jollette, chargée de projet au PSBLSJ depuis 2011, et Raymond Larouche, consultant technique présentent le programme de contrôle et de suivi du PSBLSJ.

Mme Jollette explique que ce programme s'inscrit dans les grands processus du PSBLSJ, au même titre que le mécanisme de participation du milieu. Ses objectifs principaux sont les suivants:

- S'assurer que les interventions réalisées soient efficaces contre l'érosion;
- Évaluer et contrôler les impacts des travaux sur l'environnement biophysique, sur les aspects technique et socio-économique;
- Permettre de réajuster le programme d'interventions en fonction des résultats obtenus et de l'évolution de la situation;
- Intégrer les résultats des suivis au rapport de suivi annuel du PSBLSJ rendu public par le MDDELCC.

Ils présentent les principaux volets du programme de contrôle et de suivi soit :

1. Le suivi de l'érosion
2. Le suivi des ouvrages
3. Le suivi des travaux
4. Le suivi social
5. Le suivi environnemental

Plusieurs exemples de vidéos, de photographies aériennes, d'arpentage annuel des plages et de suivis biophysiques sont présentés aux membres.

Les principales questions soulevées par les membres sont les suivants :

Question	Réponse
Si certains rapports de suivi nous intéressent particulièrement, est-il possible de les consulter?	Rio Tinto : Oui. Plusieurs de ces rapports sont déjà présentés aux associations et peuvent être transmis sur demande. Par ailleurs, les rapports de suivi technique qui ont été soumis au MDDELCC sont aussi susceptibles d'être obtenus via la loi d'accès à l'information.
Dans la dynamique d'offrir une plus grande transparence au public (par l'accessibilité à la plateforme <i>Géoctopus</i> , par exemple), il serait intéressant de rendre disponibles ces rapports à tous. Cela favoriserait une meilleure compréhension des contrôles et suivis effectués, pour éviter aux parties prenantes d'interpréter.	Rio Tinto : Nous prenons note de la suggestion.
Dans les secteurs où Rio Tinto a installé des bornes, il semble y avoir des endroits où on ne trouve pas de bornes inamovibles. Pourquoi?	Rio Tinto : Les 45 kilomètres de secteurs de plage sont couverts par des bornes inamovibles, disposées à tous les 100 m. Il peut arriver qu'il y ait moins de 100 m entre une borne et l'extrémité d'une baie. Cependant, des mesures intermédiaires sont effectuées entre les bornes pour avoir un meilleur portrait de la situation des plages.

	En vue du prochain décret, Rio Tinto propose que des bornes amovibles soient ajoutées également sur 5 kilomètres supplémentaires de plage.
Est-ce que l'aménagement des structures (ex : brise-lames) influence sur la qualité de l'eau?	Rio Tinto : Plusieurs études réalisées dans les premières années du Programme confirment que la présence des structures n'a aucun impact sur la qualité de l'eau. Il faut également se rappeler que les structures sont perméables.
Il arrive les avis divergent entre certains riverains quant aux travaux à réaliser dans un secteur. Comment tranchez-vous ?	Rio Tinto : Nous réalisons plusieurs études et considérons les aspects techniques, environnementaux, sociaux et économiques pour proposer une intervention de moindre impact. Notre approche consiste plus à discuter avec les parties pour mieux comprendre les préoccupations qu'à trancher. Nous devons toujours obtenir l'autorisation du propriétaire pour intervenir.
Comment les associations peuvent-elle être tenues informées du suivi réalisé entre le dépôt d'une demande de travaux et les résultats concrets?	Rio Tinto : Nous tenons un registre de toutes les demandes, mais les suivis sont faits directement avec le riverain concerné. Nous ne rendons pas les plaintes publiques. Si une demande relève d'une problématique d'association, on informe l'association. Le comité de suivi que l'on souhaite mettre en place pourrait être belle tribune pour adresser des problématiques de secteur.
Qu'entendez-vous par inspection archéologique?	Rio Tinto : Deux types de suivis sont effectués par les archéologues; l'inspection visuelle et le sondage. L'UQAC qui effectue les inventaires, réalise des fouilles avant les travaux et, au besoin, des suivis pendant les travaux.
Est-ce que les suivis permettent de prévoir à long terme l'évolution de l'abondance des populations de poisson fourrage? Avez-vous les données pour vous avancer là-dessus?	Rio Tinto : Une étude réalisée par RTA sur les poissons fourrage, de 1989 à 1995, conclue qu'il n'y a aucune différence entre les secteurs avec rechargement et sans rechargement pour ce qui est de la présence et la diversité des communautés de poissons fourrages. Quelques études ont été réalisées depuis par d'autres, notamment par l'UQAC, et ont été intégrées dans l'Étude d'impact sur le PSBLSJ déposée au début d'octobre.

La présentation PowerPoint sur le programme de contrôle et de suivi figure à l'annexe 5.

7 PROPOSITION DU PROMOTEUR POUR LE COMITÉ DE SUIVI

À la suite des échanges tenus avec le Comité lors de la dernière rencontre, il avait été convenu que Rio Tinto présenterait sa vision du mécanisme de suivi pour le Programme de stabilisation des berges 2017-2026.

M. Dallaire explique que l'objectif de cette proposition est de préciser le cadre de fonctionnement d'un futur comité de suivi tout en préservant la flexibilité nécessaire pour que le milieu puisse orienter la formation et le fonctionnement de ce comité.

Il souligne que la réflexion de Rio Tinto à cet effet se base sur les éléments suivants :

- Les commentaires reçus lors de la consultation citoyenne de l'automne 2014;
- Les travaux du comité technique de l'étude d'impact sur l'environnement;
- Le rapport de la Chaire en éco-conseil;
- L'expérience des 20 dernières années.

Les principaux commentaires soulevés par les membres sont les suivants :

- Le Comité devrait orienter son mandat à partir des éléments contenus au prochain décret.
- L'intérêt des parties prenantes de participer au futur mécanisme de suivi sera influencé par le mandat et les objectifs de ce comité.
- La transparence et la disponibilité de l'information sont des éléments essentiels au bon fonctionnement de ce futur mécanisme.
- La composition du Comité devrait permettre son indépendance. Il faut éviter que ce comité devienne un outil politique.

La présentation PowerPoint sur la proposition du promoteur pour le mécanisme de suivi figure en annexe 6.

8 VARIA

Aucun point au varia.

9 PROCHAINE RENCONTRE

Puisque les commentaires des ministères sur l'étude d'impact sur l'environnement ne sont pas encore parvenus à Rio Tinto, il est jugé prématuré de tenir une prochaine rencontre en décembre. Il est proposé que Rio Tinto informe le Comité des développements au retour des Fêtes afin de prévoir la tenue de la prochaine rencontre, à Roberval.

Les membres mentionnent qu'ils souhaitent recevoir le matériel à l'avance afin d'arriver préparés à la prochaine rencontre.

Suivis – Rencontre du 19 novembre 2015

- 2. Envoyer le matériel aux membres cinq jours ouvrables avant la prochaine rencontre.**

Mme Malo-Sauvé remercie les participants pour leur présence et leur écoute, souhaitant à tous une bonne fin de journée.

Production du compte rendu

Myriam Vallière, Transfert Environnement et Société
Personne ressource du Comité